

Le trublion

Bulletin du comité NPA du Haillan



ANTI-CAPITALISTE

Les temps sont durs !

Durs pour les travailleurs qui subissent de plein fouet les blocages des salaires, les augmentations des prix (énergie, alimentation et fournitures), qui s'inquiètent pour l'avenir ; sécurité sociale, retraites, emploi, formation...

Durs également pour la sarkozie... qui vient de perdre le Sénat (c'est symbolique mais fait tout de même plaisir), est rattrapée par une multitude de scandales (Bettencourt, valises de fric, françafrique, emplois fictifs...), des sondages catastrophiques (mais faut-il leur accorder du crédit ?) pour l'horizon 2012 et ce n'est pas la naissance du dernier rejeton présidentiel qui y changera quoi que ce soit !

Cette morosité a même gagné les représentants de cette droite au Conseil Municipal avec ses troupes clairsemées (absents ou en retard) ; elle s'est bien tenue dans un silence assourdissant deux heures durant (page 2).

Ceci constaté, nous n'avons rien résolu des nuisances du capitalisme...

Nuisances écologiques avec les fuites de la poudrerie de Saint Médard qui polluent notre nappe phréatique (page 3) alors que la collectivisation de ce bien commun qu'est l'eau est actée mais reportée à 2018... (page4).

Il ne nous reste donc plus qu'une solution pour en sortir : nous mobiliser.

C'est ce que montrent les enseignants et les parents d'élèves le 27 septembre, les retraités le 6 octobre et les salariés le 11 octobre. C'est bien, c'est combatif mais pour être efficaces nous devons nous mobiliser tous ensemble, unis et déterminés. Nous devons également placer la barre un peu plus haute, nous mobiliser durablement parce que ce n'est pas une journée et une autre plus tard qui infléchiront le patronat et le gouvernement ; il faudra se donner les moyens de se mobiliser durablement jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

L'unité des travailleurs est nécessaire pour organiser cette mobilisation générale et c'est possible. Ce que nous avons réalisé à quelques uns au Haillan doit être possible ailleurs, partout. Ce ne sera plus "Le Haillan en Action" mais "La Gironde en Action" et pourquoi pas l'Aquitaine ? La France ?

Nous n'y échapperons pas car c'est la seule solution pour chasser la caste arriviste et sans morale qui s'enrichit à nos dépens ■

Présidentielles : le NPA en campagne

Les partis institutionnels abordent les prochaines échéances électorales avant tout comme le moyen de bien se positionner dans la liste des "plaçous" disponibles, de se satisfaire de cette "lutte des places". Pour les candidats ou les "candidats à la candidature" il s'agit de placer son ego sur le trône de l'Élysée ou sur un strapontin ministériel. Puis d'écraser les préoccupations de la majorité de la population au nom d'une compétitivité à retrouver ou d'un plan d'austérité à tenir. Il y a toujours une ritournelle pour justifier des politiques guidées par les plus riches qui ont l'État à leur service.

Ce n'est pas pour jouer à ce jeu là que nous serons présents à cette échéance électorale mais pour y porter la voix des classes populaires, pour dire que « nous ne paierons pas votre crise, donc, nous ne paierons pas vos dettes », pour porter les ambitions levées par les révolutions tunisiennes et égyptiennes, pour porter l'idée qu'une autre société égalitaire et démocratique est possible.

Philippe POUTOU, ouvrier chez Ford Blanquefort sera le candidat du NPA pour les présidentielles 2012

Numéro 35
Octobre 2011



PHILIPPE POUTOU

CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2012

WWW.NPA2009.ORG



Conseil municipal du 29 septembre 2011

Conseil municipal plutôt calme. En effet, la droite n'avait pas encore digéré la perte du Sénat, comprenant enfin que ce camouflet infligé par les "grands électeurs" précédait vraisemblablement (et nous l'espérons) une "bérézina" électorale en 2012. Elle était donc sans voix lors de ce conseil municipal.

Elle avait pourtant envoyé deux questions orales à mettre à l'ordre du jour...

La première concernait les "voitures ventouses" qui occupent les meilleures places de stationnement en centre ville durant la journée. Ce sont les véhicules des personnes travaillant à Bordeaux et utilisant les transports en commun. Petit problème, l'utilisation permanente de ces places rend l'accès aux commerces, à la poste, la Mairie... plus compliqué. Les élus sarkozystes reprennent l'idée d'une zone bleue en centre ville avec un temps de stationnement (à définir) gratuit et une signalétique pour les résidents qui doivent bien pouvoir se garer à proximité de leur habitat. Ce n'est qu'une demi-solution car les personnes utilisant les transports en commun seraient alors pénalisées et incitées à reprendre leur voiture pour aller à Bordeaux (possibilité de se garer à Bel Air pour ces derniers à moins qu'ils ne puissent marcher quelques minutes). La réflexion va être engagée en Mairie sachant que

cette solution nécessite des investissements (compteurs, signalétique) et l'embauche d'un policier municipal supplémentaire.

Deuxième question : les stationnements gênants sur les pistes cyclables, les trottoirs... notamment avenue Pasteur (la rue centrale du Haillan). Là il s'agit d'une infraction qui est de la responsabilité de la Police nationale. La Mairie suggère, dans un premier temps, de faire de la prévention, de l'éducatif.

Nous pouvons passer à l'ordre du jour proprement dit.

Le premier point était le débat sur le projet de métropole bordelaise à l'horizon 2030.

Chaque groupe politique s'est exprimé sur le sujet. L'élus NPA est intervenu pour dire que le texte proposé était une litanie de vœux pieux auxquels nous ne pouvions qu'adhérer mais qu'il faudrait confronter les idées aux actes.

Sur les transports en commun il est d'accord pour reconnaître qu'on est sur la bonne voie avec le bus (ligne 3 à haute fréquence) et le tram mais qu'il y avait une contradiction entre le choix du transport en commun et la construction de nouveaux parkings au cen-

tre de Bordeaux ; enfin que le meilleur argument pour favoriser le transport en commun est la gratuité...

Il a également relevé dans le document le projet de rapprochement de l'université avec les entreprises privées, du rapprochement à la soumission il n'y a qu'un pas... le NPA est farouchement opposé à ce projet. L'instruction est au service de l'intérêt de l'Homme pas des entreprises...

Le document n'est pas soumis au vote, les conclusions seront transmises à la CUB avant rédaction de la version finale soumise au vote du conseil communautaire.

Notre élu, fermement opposé aux "délégations de service public" (confier des activités relevant des services municipaux à des entreprises privées) s'est abstenu sur la délégation de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, sur la création de la société SPL Aéroparc...

Le vote pour la labellisation écolo de la crèche a été voté à l'unanimité...

Avant de lever la séance ■

Pour contacter les militant(e)s du NPA sur le Haillan, rien de plus simple :

- Par courrier :
31 rue du Hapchot 33185 LE HAILLAN
- Par téléphone :
Philippe ROUZÉ au 05 56 28 40 89
Jean-Louis DANFLOUS au 05 56 57 81 97
- Par mail : npa.lehaillan@laposte.net
- Sur notre site : <http://npalehaillan.org/>



**Visitez le site « Trublion »
du Comité NPA du Haillan**
<http://npalehaillan.org>



“Le Haillan, de l'espace (industriel) à l'eau (polluée)”

Le Trublion du Haillan a testé pour vous

(vous aussi d'ailleurs probablement)...

...le perchlorate d'ammonium !

Comme nous l'avons déjà écrit le rapport “eau-espace” n'est pas aussi harmonieux que le slogan de notre ville pourrait le laisser supposer. Résumons les faits : “Les eaux du Thil et de la Gamarde ont été polluées par le perchlorate d'ammonium au milieu du mois de juillet” (cf. notre confrère “Sud Ouest”). Suite à la découverte de cette pollution les sources ont été fermées représentant 20 % de la consommation de la CUB. Comme le déclarent des militants écologistes qui ont révélé les faits dans cette affaire on a manqué

de curiosité, il a fallu attendre le 21 juillet pour que la SNPE traite l'ensemble de ses rejets, avant c'était 80 %, « *LE RESTE S'ECOULAIT DANS LES JALLES* », dixit Gérard Chausset. Le perchlorate n'est pas cancérigène mais c'est un perturbateur endocrinien, sa toxicité est liée à la durée d'exposition. De “source” anonyme (salariés de l'ex SNPE) ces 20 % (*) balancés dans les Jalles cela durerait depuis très longtemps...

Donc question légitime : l'eau que certains d'entre nous ont consommée au robinet était-elle vraiment clean “avant” ? Si les militants écologistes n'avaient pas découvert le “problème” combien de temps ENCORE aurait-on bu de l'eau pour le moins douteuse ? Une plainte “contre X” (dans cette his-

toire d'eau certains ont peur de se “mouiller” en nommant les coupables) a été déposée par la CUB. Il va falloir œuvrer pour éclaircir cette histoire. En attendant, vu une eau du robinet si peu surveillée, il n'est pas surprenant que beaucoup se remettent à boire de l'eau minérale. Dommage pour les bouteilles plastique à recycler. Encore une pierre à ajouter au dossier déjà très lourd de la Lyonnaise des Eaux qu'on a encore quelques années à supporter (voir l'article page 4).

(*) Au moment de la “découverte” du perchlorate d'ammonium c'était 20 % mais “avant” quel était le pourcentage des rejets ?

Serge G

Labo Servier et consorts

Depuis des mois voire des années on nous impose les génériques et le laboratoire Leader est BIOGARAN.

Il faut savoir que BIOGARAN est une filiale des Laboratoires Servier (Cf Médiateur, ...) et le PDG de BIOGARAN n'est autre que François Sarkozy, petit frère de notre Président.

François Sarkozy PDG de Biogaran, et s'occupant directement des recherches sur l'Alzheimer, priorité de santé numéro 1 de la Monarchie Sarko.

Autres infos glanées sur Internet :

« PETIT COMMENTAIRE : BIOGARAN EST LA FILIALE GÉNÉRIQUE DE SERVIER A 100 %, ET SERVIER EST LA BOITE QUI PAIE LA LOCATION DES LOCAUX DE L'UMP A PARIS !!! A BON ENTENDEUR..... »

Donc quand on nous vend des génériques Biogaran, indirectement on contribue à enrichir la famille Sarko. Voilà (entre autres scandales) où vont les fameuses économies de la Sécu...

NB) On vient également apprendre que les nombreux médicaments généri-

ques, pour cause de chasse gardée de certains laboratoires, sont généralement vendus deux fois plus cher que dans d'autres pays européens. Encore un gâchis colossal pour la Sécu et pour les finances des assurés sociaux ! Toujours récemment on apprend l'éventuelle surfacturation du Gardasil, vaccin censé prévenir le cancer du col de l'utérus, (dont l'efficacité est également contestée). Cela représenterait une (nouvelle) perte colossale pour la Sécu !

L'hiver arrive, les gros avions ont migré !

Durant l'été, pour cause de travaux sur les pistes, les avions de l'aéroport de Mérignac décollaient en direction de Pessac ce qui soulageait notre secteur mais ne faisait que déplacer les nuisances. Les travaux terminés, les décollages ont repris sur notre secteur (le Haillan - Eysines) avec leur cortège de nuisances sonores principalement.

Pourquoi ne pas revenir à la situation d'avant 2000 qui voyait les avions

décoller sur la forêt entre Martignas et Saint Jean d'Illac ?

Tout simplement par économie de carburant.

Pour être encore plus économes on fait passer les avions un peu plus bas (en dessous de 3000 pieds ce qui correspond à un peu plus de 900 mètres)...

Tant pis pour les habitants du secteur qui contribuent involontairement à

l'enrichissement des compagnies. Et cela risque de se compliquer avec l'ouverture de l'aéroport aux vols à bas prix (low cost) qui augmenteront le nombre des passages et parfois tard le soir ou tôt le matin.

Pour récupérer notre sommeil et notre cadre de vie, nous n'échapperons pas à la nécessaire mobilisation !

Récupérer notre bien commun l'eau... oui mais tout de suite !!!

Alors que nous apprenions que la Lyonnaise des eaux aurait surfacturé 150 millions d'euros à la CUB au titre de l'assainissement (Sud-ouest du 9 juin), ce qui représenterait 650 € par abonné selon Trans'CUB, Vincent Feltesse, Président socialiste de ladite CUB, annonçait son projet de revenir à une gestion directe (en régie communautaire) en...2018.

Nous pourrions être satisfaits de cette décision puisque nous militions pour ce retour à la gestion directe et la rupture avec la pieuvre Lyonnaise des Eaux mais nous sommes surpris de ce renvoi à 2018 alors que le premier contrat (l'assainissement) prend fin en 2012.

Pourquoi ce délai ?

Et bien V Feltesse explique qu'il rencontre des problèmes techniques, sans développer lesquels, que la CUB n'est

pas prête - on se demande bien ce que faisaient ces trente dernières années ceux qui sont chargés du contrôle de cette délégation de service public -, que le "savoir faire" a disparu alors que la régie est tenue de reprendre le personnel qui, lui, détient le savoir faire et qu'il y aurait un problème de statut du personnel plus avantageux que celui de la CUB (ce qui peut être solutionné par un ajustement par le haut, étendre les acquis sociaux au personnel de la CUB).

Ces raisons ne sont que des prétextes pour maintenir 6 années de plus ce contrat qui est (Sud-ouest du 10 juin) un des plus lucratifs du pays pour la société privée.

La direction de la Lyonnaise reste sereine et ne croit pas à son éviction, elle prêche pour un tandem "public - privé"... au public le boulot, au privé les euros !

En fait, en 2018 : les présidentielles de 2012, celles de 2017 ainsi que les législatives qui vont avec, les élections municipales et donc le renouvellement de la CUB... il renvoie à d'autres le soin de faire le boulot tout en rassurant celles et ceux qui croient en ce genre de promesse. Nous n'en faisons pas partie et nous disons que si les élus de la CUB ne sont pas aptes à prendre des décisions et les appliquer, ils n'ont qu'à laisser leur place pour une gestion encore plus directe de ce bien social que constitue l'eau. S'ils ont peur de s'attaquer à un mastodonte du capitalisme, ils peuvent en appeler au soutien populaire par un référendum d'initiative locale et, si pas suffisant, organiser un rendez-vous dans la rue !

Nous répondrons présents !

Tu as Free, mais tu n'as rien compris !

Beaucoup de nos contemporains disposent d'un téléphone portable qui leur permet en faisant leurs courses de demander à leur conjoint(e) ce qu'il (elle) désire manger, de faire partager les détails de leur vie à la cinquantaine de personnes massées dans le bus ou enfin de prendre un PV pour téléphoner en conduisant. Ils peuvent également indisposer toutes les personnes qui regardent le même film qu'eux au cinéma.

Ne râtons pas trop, c'est tout de même un fabuleux moyen technique qui permet de se faire dépanner rapidement, d'appeler au secours en cas d'accident ou tout simplement de communiquer puisque les cabines téléphoniques ont été peu à peu supprimées.

Pour que vous puissiez téléphoner à votre guise de nombreuses antennes sont érigées ici ou là avec quelques interdits (proximité d'écoles...) ce qui

nous laisse à penser que les ondes radioélectriques émises ne sont pas sans inconvénients sur nos matériels (télé et autres) et surtout notre santé.

L'immeuble de la rue Colbert au Haillan arbore un panneau nous informant de la future mise en place sur son toit de trois antennes supplémentaires (il en a déjà quelques-unes).

La Mairie a donné son accord pour cette installation sous la condition que le maître d'œuvre (Free mobile) obtienne l'accord de l'Agence Nationale des Fréquences. Sachant que les normes requises sont le plus souvent moins contraignantes que les normes européennes d'atténuation des émissions d'ondes électromagnétiques, nous avons quelques motifs d'inquiétude.

Domage que, pour économiser quelques deniers les copropriétaires de l'immeuble en question risquent de nuire à tout le voisinage !

